



Centre de Soins de Suite et de Réadaptation de **Quissac**

REGLEMENT INTERIEUR

ADMISSION

Vous êtes accueilli par la secrétaire administrative du bureau des entrées qui effectuera les formalités d'admission. Ensuite vous serez conduit et installé dans votre chambre par le personnel soignant. Le médecin viendra vous voir dans votre chambre et met en place le projet thérapeutique.

CHAMBRE

Pour des raisons administratives ou thérapeutiques, des changements de chambre peuvent être rendus nécessaires.

Vous serez informé en temps utile. Il est formellement interdit de se REUNIR à plusieurs dans les chambres, et d'y FUMER.

Chacun doit respecter l'environnement, le matériel et le mobilier du centre. Toute dégradation dont vous même ou l'un de vos visiteurs serait responsable vous sera facturée. Un contrôle des chambres sera effectué préalablement à votre départ.

COURRIER

Il vous est distribué chaque jour par le personnel de votre unité de soins. Pour vos envois, une corbeille située sur la banque du secrétariat administratif, est relevée chaque jour.

PERMISSIONS THERAPEUTIQUES

Elles ne peuvent excéder 12 heures calendaires. Elles nécessitent l'accord de votre médecin et vous devez en faire la demande 48 heures à l'avance en salle de soins. Il est interdit de consommer de l'alcool ou d'autres produits toxiques pendant la permission thérapeutique.

FERMETURE DES PORTES

L'établissement ferme le soir à partir de 20 h 00. Merci de prévenir vos proches.

HYGIENE

Nous vous demandons de respecter les règles d'hygiène personnelles élémentaires dans les chambres et dans les parties communes. En cas de difficulté, n'hésitez pas en informer le personnel soignant de votre unité. Votre chambre doit rester accessible aux agents hôteliers à tout moment. Il est interdit d'introduire dans l'établissement des denrées périssables (produits laitiers, plats cuisinés, pâtisseries ...) ainsi que des bouteilles en verre. Merci de contribuer à la propreté générale en évitant de jeter débris et cigarettes, en dehors des corbeilles et cendriers réservés à cet effet.

HORAIRE DE COUCHER ET D'ACCES AU SALON

Les patients sont priés de regagner leur chambre respective dans le calme, au plus tard à 21h30, pour le repos de tous.

LINGE

Il est interdit de laver votre linge dans les chambres. La clinique dispose d'un service de blanchisserie. Les tarifs sont diffusés dans le livret d'accueil. Toutefois, il vous est possible de faire entretenir votre linge à l'extérieur de la clinique.

TABAC

Conformément à la loi n°91-32 du 10.01.1991, au décret n°2006-1386 du 15.11.2006 et par mesure de sécurité, il est formellement interdit de fumer dans les chambres et dans les parties communes et d'une façon générale à l'intérieur des locaux. A votre entrée, nous vous ferons signer un engagement de respecter ces consignes. L'établissement est équipé d'un système de détection de fumée qui déclenche une alarme en cas de début d'incendie. En cas de sinistre, veuillez attendre dans votre chambre que le responsable de votre zone vienne vous chercher.

CONSIGNES DE SECURITE

Les consignes de sécurité et incendie sont affichées dans les couloirs de chaque unité de soins. L'utilisation de tout type d'appareil électrique, hormis rasoir n'est pas autorisé.

DEPOT DE VALEURS et VOLS

Le centre n'est pas responsable des vols qui peuvent être commis dans les chambres. Aucun objet de valeur (vêtement, bijoux, matériel informatique ou électronique...) ne doit être conservé. Les espèces et les chèques peuvent être déposés au bureau des admissions et leur retrait peut se faire tous les jours ouvrables de 9h à 12h et de 14h à 18h. Troc et échanges sont interdits.

TENUE ET COMPORTEMENT

Une tenue et un comportement corrects sont exigés en toute circonstance, ainsi qu'une attitude courtoise envers le personnel. En dehors de votre chambre, vous devez garder une tenue de ville, même en plein été. Il n'est pas autorisé de circuler en robe de chambre, ni en pyjama.

Le centre est un lieu public imposant des règles communautaires (respect d'autrui et interdits sexuels).

Les festivités (anniversaires, départs, ...) ne sont pas autorisées.

TELEPHONE

Les communications téléphoniques peuvent être reçues tous les jours dans les chambres. Une ligne téléphonique directe peut vous être attribuée si vous le souhaitez dès votre admission (elle sera coupée le matin de votre sortie).

L'usage des téléphones portables est toléré uniquement dans les chambres et le parc. Ils devront être éteints entre 22H30 et 8h00.

TELEVISION

Ce service est payant (3€50/jour) et géré par un prestataire. Si vous souhaitez bénéficier de ce service, le versement d'une caution de 100 € vous sera demandé.

STANDARD

Le standard est ouvert (sauf les dimanches et jours fériés) de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 du lundi au vendredi.

VISITES

Elles sont autorisées en semaine de 14h à 18h et le WE de 11h à 19h.

SORTIES

Elles ont lieu du lundi au samedi avant 10 heures.

Merci de respecter ce règlement pour le bon déroulement des soins, pour votre sécurité, celle des patients et du personnel de l'établissement.

Si un patient présentait un comportement dangereux pour lui, pour les autres patients, pour le personnel, ou une gêne excessive pour ces deux derniers, il pourrait, sur avis médical, être orienté, faire l'objet d'une expulsion immédiate médicale ou administrative, ou être transféré vers un établissement accueillant les malades difficiles.